

### III

## L'ÉTHIQUE JACOBINE ET L'ESPRIT DU COLONIALISME

— Une illustration malgache, côte occidentale —

Bernard Schlemmer

*ORSTOM, Paris*

#### DE LA COLONISATION EN GÉNÉRAL...

Quand le débat sur l'opportunité de constituer un empire en vient à diviser l'opinion, on peut dire que la colonisation est une idée neuve en Europe, et là où ses partisans montrent une foi, un panache, un enthousiasme conquérant, développent une mystique des temps nouveaux, ses adversaires lui opposent... « la politique du pot-au-feu », ainsi que la définit Clemenceau lui-même, l'un de ses plus fermes partisans (cité par Girardet, 1972). Certes, il est d'autres raisons, plus déterminantes que la conviction de quelques intellectuels, pour expliquer la soudaineté et l'ampleur de l'expansion coloniale : si en quinze ans, de 1880 à 1895, « l'Empire » décuple, en superficie et en population, ce n'est certes pas prioritairement pour étancher leur soif de connaissance ou répondre à leur prosélytisme en faveur du progrès universel. Leur importance ne doit pas pour autant être sous-estimée : quels que soient les déterminismes économiques ou les contraintes politiques d'un système capitaliste à sa phase impérialiste — qu'il n'est nullement question de nier —, il n'en reste pas moins que si l'entreprise de colonisation n'avait été conçue qu'en ces termes, elle n'aurait peut-être pas eu le même avenir ; mais, comme le souligne insuffisamment Girardet (1972), « œuvre de libération, l'entreprise coloniale est également conçue comme une œuvre d'éducation (...), ce sont les mêmes hommes que l'on trouve à l'origine du développement de l'école publique ». Et c'est cette même force de conviction, les animant dans les deux cas, qui fera basculer l'opinion, d'abord indifférente ou hostile, (au moment de

212

Fonds Documentaire ORSTOM



010013954

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B\* 13954 Ex: 1

la chute de Jules Ferry, « le Tonkinois »), et si rapidement acquise à la cause de « la plus grande France » ; c'est à ces mêmes hommes que l'on doit, par contre-coup et comme pour s'élever à leur hauteur, la naissance d'une nouvelle opposition aux idées coloniales. Elle va dénoncer en un premier temps — au-delà enfin d'une simple histoire de gros sous dilapidés — l'affairisme et la corruption liés aux « marchés juteux de la colonie », les exactions et les dénis de justice infligés aux populations, bref, les excès que le système entraînait, sinon — dans leur idée — fatalement, du moins trop souvent ; puis progressivement, avec la montée du mouvement socialiste révolutionnaire, le système lui-même. C'est à eux, en somme, que la question coloniale doit d'être devenue l'enjeu d'une lutte idéologique.

Celle-ci sera intense — fulgurante même, mais je songe ici à son extraordinaire brièveté : si les régimes coloniaux, dans la plupart des cas, n'ont duré que moins d'un siècle, c'est en un demi-siècle ou à peine davantage, en deux générations, que l'opinion va, pour l'essentiel, en l'arbitrant, clore ce débat. D'abord indifférente (l'empire se constituera sans elle), puis progressivement, vers la fin du siècle, convertie à l'idée coloniale par la force de conviction de ses héros (aux deux sens du terme), elle l'accepte finalement comme une évidence. On la voit célébrer « la France d'Outre-Mer » dans l'enthousiasme et les fastes de l'Exposition coloniale de 1931, mais très rapidement la conviction, la force d'engagement, la certitude d'œuvrer pour la bonne cause vont changer de camp — *ont, sans doute déjà changé de camp* —, les défenseurs de l'idée coloniale se réduisant de plus en plus aux tenants de l'ordre et aux chantres de la puissance d'Etat. Mieux : à l'utopie qui voyait dans l'œuvre coloniale le passage de l'Obscurité à la Lumière, de la Superstition à la Raison, de la Barbarie à la Civilisation, s'oppose une autre utopie selon laquelle les peuples en lutte pour leur indépendance luttent en fait pour un avenir radieux du monde, remplaçant le prolétariat embourgeoisé dans l'œuvre révolutionnaire nécessaire à la gestation de l'homme nouveau ! La célèbre préface de Sartre à l'essai de Fanon, *Les damnés de la terre*, est datée de 1961, soit juste trente ans après l'Exposition coloniale... Désorientée, en proie à un vague malaise, comme une mauvaise conscience, la majorité de l'opinion se désintéresse peu à peu de ces problèmes coloniaux... sauf quand on lui demande de verser le sang de ses enfants pour la défense de l'Outre-Mer, ce qu'elle ne tardera pas à refuser, toujours davantage. Non seulement l'idée coloniale, dès les années 1950, ne fait plus recette mais c'est même dans une indifférence à nouveau à peu près générale que l'opinion, acquise depuis quelque temps à l'idée de l'inéluctabilité des indépendances, assiste à la dissolution de l'Empire (le cas de l'Algérie — colonie de peuplement — étant bien évidemment à part).

Comment est-on passé aussi rapidement d'une utopie à l'autre, puis au désenchantement ? L'idée que je voudrais avancer ici, c'est que tout s'est joué beaucoup plus tôt qu'on ne le croit généralement : dès que s'achève le moment de la conquête de l'Empire, et que débute celui de sa gestion. Je dois, pour défendre cette idée, m'appuyer sur l'exemple d'un cas concret, celui de la colonisation de Madagascar et, plus précisément, de la côte occidentale malgache.

#### ...ET DE CELLE DE MADAGASCAR EN PARTICULIER

Dans l'indifférence générale des nations rivales, la conquête de Madagascar semble le résultat d'une conjonction presque aléatoire : sans doute n'aurait-on pas pris les mêmes décisions, aux mêmes moments, s'il n'y avait eu, pour forcer celles-ci face à une majorité d'abord soit indifférente, soit carrément hostile, la pression d'autres groupes d'intérêt que les riches Réunionnais, les banquiers ou les missionnaires ; d'autres groupes aussi actifs mais plus convaincants, car plus désintéressés. Nous ne faisons pas d'angélisme et savons bien que, par exemple, ne siégeaient pas dans le Comité de Madagascar que des savants qui — tel Grandidier — auraient été uniquement férus de découvertes. Mais le fait est que de tels comités, avec à leur tête l'Union Coloniale Française, disposaient d'importantes ressources, déployant une activité de propagande inlassable, éditant un journal bi-mensuel, multipliant les conférences (sur des thèmes tels que « la réforme de l'esclavage à Madagascar »), organisant des congrès, instituant un « cours libre d'enseignement colonial », distribuant des prix, des bourses, etc. Aucun investisseur financier, industriel ou commercial ne parviendrait jamais à « inventer » une telle activité, un tel dévouement pour simplement cautionner une nouvelle entreprise, pour « vendre une image de marque » diraient nos publicitaires d'aujourd'hui. Et s'il ne faut pas céder à l'angélisme, (« seul le système aurait été pervers, les hommes qui le défendaient l'ont tous fait en toute sincérité... »), il convient tout autant de se garder, sous prétexte que le système s'est révélé pervers, d'anthropomorphiser la critique du système (« celui-ci étant pourri, tous ses défenseurs ne pouvaient être que des vendus... »). Dix ans plus tôt, le Parlement avait démis le ministère Ferry pour sanctionner l'échec de l'expédition du Tonkin — alors jugée inutile et coûteuse — et, surtout, pour manifester son refus devant le climat d'affairisme et de corruption qui était lié, dans l'opinion, aux entreprises coloniales. On peut bien penser qu'en votant l'annexion de Madagascar par 312 voix contre 73, il a, ici, été convaincu de

consentir un sacrifice pour l'établissement de la justice et la plus grande gloire de la République : lorsque les représentants de l'intérêt général se font à ce point les défenseurs d'intérêts privés, l'explication par le cynisme et la corruption est un peu faible...

La colonisation ainsi décidée, qu'advient-il, sur place, de l'œuvre de civilisation que l'on se proposait d'accomplir ? La réponse à une telle question est beaucoup moins simple qu'on ne s'y attend généralement. Il nous faut d'abord distinguer entre l'administration coloniale, d'une part, et le colonat de l'autre. Il nous faudra ensuite distinguer entre les époques. Je ne tirerai pas argument des méthodes de pacification prônées, d'une façon générale, par Gallieni : « Chaque fois que des incidents de guerre obligent un officier à agir contre un village ou un centre habité, il ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitants obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer immédiatement un marché et d'y établir une école » (Gallieni, 1898). Je risquerais trop de me voir opposer la réalité d'une politique qui ne fut pas marquée par sa douceur et sa modération, comme Gallieni le reconnaîtra d'ailleurs lui-même. En outre, la méthode n'est ainsi vantée que dans un but purement utilitariste, comme le suggère déjà la suite de cette citation : « Ménager le pays et ses habitants, tout est là ; le premier, en effet, est destiné à recevoir nos entreprises coloniales futures et les seconds seront nos principaux agents pour mener à bien ces entreprises ». Utilitarisme que confirme sans ambiguïté d'autres citations, où Gallieni manifeste que, pour lui, si faire œuvre de colonisation, c'est bien faire œuvre de civilisation, c'est que faire œuvre de civilisation, c'est faire marcher le commerce ! « J'ai le but d'implanter ici non seulement notre influence française, mais aussi notre langue, nos habitudes, et surtout nos marchandises » écrit-il crûment (Gallieni, 1928), comme il n'hésite pas à tenir, à ceux qu'il vient de soumettre, ce discours stupéfiant : « Vous êtes toujours des Betsileo, mais vous êtes en même temps des Français. Vous devez donc apprendre la langue française ; vous devez vous habiller avec des étoffes et des draps français, renommés dans le monde entier pour leur bonne qualité ; vous devez surtout devenir les auxiliaires dévoués de nos colons français qui sont venus parmi vous pour vous apporter la richesse et la civilisation » (Gallieni, 1897) ! Là encore, nous semblons bien loin des idéaux de 1789 ; certes, des historiens ont avancé avec quelque force l'idée selon laquelle, derrière les idéaux révolutionnaires, se cachait simplement la montée au pouvoir de la seule classe bourgeoise, comme d'autres ont professé que, derrière le masque de la mission civilisatrice, se cachaient uniquement les intérêts économiques des milieux impérialistes. Peut-être ; mais du moins les revendications jacobines se présentaient-elles comme universelles et sont-elles toujours perçues comme actuelles et mobilisantes ; alors que les justifications d'un

Gallieni n'éveillent pas plus d'écho en nous que les boniments d'un voyageur-représentant-placier !

Je ne tirerai pas non plus argument de la modération avec laquelle les mesures de contrainte généralement mises en œuvre par une administration coloniale dès les premiers temps de sa prise de pouvoir (regroupements de villages, impositions, corvées, etc.), ont été appliquées dans cette région de Madagascar (cf. Schlemmer, 1983) : il ne semble pas qu'avant 1911 l'administration centrale ait jamais osé exiger qu'elle fût soumise à aucune mesure dont le caractère impopulaire risquât de se heurter à trop forte opposition, ni que l'administration locale se fût aventurée à en prendre l'initiative. Là encore, les causes de cette modération se situent dans la ligne et en continuation de la politique recommandée — et tout particulièrement pour cette région — par Gallieni : « toute considération administrative demeure subordonnée à l'action politique » (*in* : Cercle de Maintirano, 1898). En outre, il n'y a sans doute pas lieu de faire l'apologie de cette administration coloniale-là, ni même de témoigner en faveur de ses vertus modératrices : elle eût été parfaitement capable de commettre les pires exactions, les conditions auraient-elles été autres — elle l'a d'ailleurs montré à l'occasion ; de même, bien entendu, que ceux qui, ailleurs — mais toujours au nom de la France — commirent les pires exactions auraient certainement agi, placés dans la même situation, tout comme elle le fit...

#### DU FARDEAU DE L'HOMME BLANC À LA SUEUR DU BURNOUS

Mais sa condamnation des pratiques du colonat local n'en est pas moins constante et vigoureuse : dès les premières implantations d'activités économiques liées aux colons, elle dénonce « l'exploitation éhontée de l'indigène » (Cercle de Morondava, 1906), « l'enfer » que constituent les conditions de travail imposées par ceux-ci (Cercle de Morondava, 1907), et ce thème revient périodiquement dans ses rapports officiels internes, mêlé à celui du caractère illusoire et parasitaire de leurs activités et de leur totale inefficacité économique, malgré les moyens extrêmement brutaux — voire criminels — auxquels ils recourent parfois. « Il s'agit d'une exploitation non pas des terres, car il n'y a nulle faisance-valoir, mais du travailleur. C'est un système condamné » (District de Belo, 1943) ; cette critique vigoureuse du type d'exploitation mise en œuvre et de la stagnation que cela entraîne revient, elle, presque annuellement dans les *rapports économiques* : « Les formules ronflantes, "l'avenir de la colonisation, etc.", ce sont de grands mots, mais rien que des mots, qui ne trouvent plus d'écho quand ils

émanent des caïmans de la grande colonisation. (...) Il serait temps de mettre un terme aux grands palabres des banquets » s'exaspère ce chef de la Province de Maintirano dès 1929.

Et il lui arrivait souvent de prendre — au-delà de toute nécessité politique — fait et cause pour la défense de ses administrés sans défense, pour la défense de « l'indigène ». Ainsi voit-on l'administration locale protester — avec tant d'énergie qu'elle obtiendra satisfaction — contre le montant excessif des impôts, dans les années 1920-1927, à une époque où l'on ne redoutait plus depuis longtemps de réactions populaires sérieuses. Ainsi la voit-on créer, en 1921, une sorte de justice prud'homale pour résoudre les conflits de travail dont le nombre allait croissant et qu'elle avait de plus en plus de mal à arbitrer, puis noter sans surprise, en 1932, que ce « Conseil d'arbitrage, dans toutes les affaires qu'il a été appelé à connaître, s'est vu dans l'obligation de donner tort à l'employeur » (Région de Morondava, 1932) ! Ainsi la voit-on encore, dans les années 1928-1935, face à la spoliation des droits fonciers des Malgaches par un colonat alors affamé de terres, mener campagne pour inciter ceux-ci à faire reconnaître légalement leurs propriétés, se plaindre amèrement de la législation en vigueur, trop favorable aux colons, et déployer tout un arsenal d'arguties juridiques pour limiter les effets des dispositions légales défavorables à la reconnaissance de propriété traditionnelle.

L'opposition est donc bien nette, entre ce que j'appellerai *l'œuvre de colonisation*, qui est essentiellement le fait de l'administration, et *l'entreprise coloniale*, qui est celui du colonat. Ce dernier n'a le plus souvent en vue que son intérêt immédiat, et ne cherche qu'à tirer le maximum de profit des ressources du pays, le plus rapidement possible et au risque de les épuiser. C'est ainsi que, dès 1908, la côte Ouest ne compte presque plus d'ébéniers, qu'en 1913, les arbres à caoutchouc sont saignés à mort, qu'en 1918, les coupes à blanc mettent fin à l'exploitation du palétuvier, et l'hécatombe pratiquée dans le cheptel stoppe l'exportation des peaux de bœufs ! Ne restent plus à exploiter que la terre nourricière, et la sueur de ses habitants ; les colons, « qui se contentent de récolter sans produire le moindre effort financier » (Province de Belo, 1927), ne font soit qu'assurer la commercialisation des produits, soit que toucher leur part du métayage qu'ils ont imposé sur les terres qu'on leur a octroyées. Cet état d'esprit — violemment hostile à l'administration ressentie comme « indigénophile » — reste la marque de ce colonat, jusque vers les années 1950...

Cette opposition se conçoit : la politique de l'administration des colonies n'était pas tant tournée vers l'enrichissement du colon que, généralement, vers celui du Territoire, vers la mise en valeur de la colonie dans son ensemble, et à long terme ; il s'agissait même, dans l'idéal, d'aboutir à son autonomie économique vis-à-vis de la métropole. Les mesures de contrainte qu'elle

emploi soit n'assurent que les conditions de son développement futur (travaux d'infrastructure...), soit ne visent qu'à tenter l'intégration de l'économie « traditionnelle » dans l'économie coloniale générale, et sa transformation plus rapide en économie « moderne » (cultures obligatoires...). Si, objectivement, le colonat trouve bien en elle une alliée, elle n'est pas pour autant la complice rêvée, répondant à ses intérêts *immédiats* ; pour lui, au contraire, « l'organisation de l'économie indigène lui apparaît dangereuse, car son développement risque de lui couper sa source de main-d'œuvre » (Desjeux, 1979). Il nous faut en outre distinguer aussi selon les périodes : à certaines époques, en effet, les difficultés rencontrées par les colons sont jugées suffisantes pour que l'administration se sente le devoir d'intervenir en sa faveur, quel que soit le jugement qu'elle porte sur ses mérites à lui. C'est ainsi que, dans l'Ouest malgache, on voit la même administration qui avait favorisé à un moment l'accès de la population locale à la propriété légale de ses terres, renverser brutalement sa politique en 1936 — année de marasme pour le colonat qui manque de main-d'œuvre — et jouer à nouveau, mais avec combien plus de facilités ! de toutes les arguties juridiques pour lui interdire désormais toute acquisition foncière.

Reconnaissons alors que, si *l'œuvre de colonisation* s'est bien voulue œuvre de civilisation, ce but n'en était pas moins subordonné à *l'entreprise coloniale*, dans les acceptions de ces termes que j'ai proposées ci-dessus. Le colonat faisait d'ailleurs pression pour que l'administration accomplisse toujours plus et plus vite cette œuvre qu'il n'attendait que d'elle (plutôt là où elle lui était utile, c'est-à-dire davantage dans la construction des routes que dans celle des écoles !) et pour qu'elle recoure à des mesures de coercition plus drastiques : le paradoxe est que, par sa pression, il l'empêchait, dans le même temps, d'agir efficacement, puisque l'administration apparaissait alors, par les mesures qu'elle consentait à prendre, plus odieuse encore que ce colonat et, partant, que les travailleurs malgaches, fuyant les travaux obligatoires, venaient se réfugier dans ses bras à lui !

#### LOGIQUE CONQUÉRANTE ET LOGIQUE GESTIONNAIRE

En s'appuyant surtout sur l'histoire coloniale indochinoise (plus ramassée dans le temps, et plus homogène dans la périodisation de ses pratiques administratives, elle rend l'hypothèse plus frappante), on a souvent opposé l'administration coloniale civile — donnée pour bornée, rigide, et au service d'intérêts pas

toujours généraux — à l'administration pratiquée par les militaires au début de l'histoire coloniale — qui aurait été autrement désintéressée, intelligente, ouverte... Mais cette opposition, qui fait la part belle aux hommes et aux institutions qui les ont façonnés, masque, à mon sens, celle qui sépare deux logiques différentes, logique de domination et logique d'exploitation. Sur la côte occidentale malgache, entre 1911 et 1914, l'armée passe la main aux bureaucrates : désormais, il n'y a plus de « politique indigène », au sens vrai du terme, de cette politique qui s'appuie sur un regard ethnologique pour mieux pénétrer et transformer de l'intérieur une société que l'on respecte d'autant plus qu'elle s'est révélée être un rude adversaire. Une fois pacifié, « rentré dans le rang », l'indigène n'intéresse plus personne, devient une simple catégorie socio-économique qui doit prendre sa place dans une politique administrative générale, ne tenant plus compte que de sa propre logique. Cette rupture semble bien conforter l'hypothèse d'une opposition entre administration militaire et administration civile ; en fait, ne s'opposent pas tant les hommes que les moments de leur histoire, comme on peut le voir clairement ici : de l'administration militaire à l'administration civile, le passage ne s'est évidemment pas fait en un jour, en remplaçant tous les postes : certains officiers continuent d'occuper leurs fonctions ; or, ceux-là mêmes qui avaient réussi cette politique de pacification, grâce à une analyse pénétrante de la société, s'aveuglent aujourd'hui dans des considérations d'une naïveté raciste déconcertante. Au cours de la campagne de pacification, où le politique avait largement pris le pas sur les opérations militaires, ils s'étaient livrés à une véritable — et remarquable — manipulation ethnologique, se révélant suffisamment attentifs à la société qu'ils se proposaient de transformer pour non seulement en comprendre les principales règles, mais encore pour savoir en jouer à leur profit. Seul l'un d'entre eux poursuivit un travail proprement ethnographique, sans plus d'autre visée que la satisfaction de sa curiosité intellectuelle ; mais, si ses écrits *scientifiques* présentent un intérêt certain (cf. Rey, 1947-48), ses observations ne transparaissent désormais plus dans ses écrits administratifs. Elles lui seraient d'ailleurs difficiles à utiliser, maintenant qu'il se cantonne à la description du mode de vie sakalava, sans que n'y soit plus jointe la tentative de comprendre la *nature* de son fonctionnement.

C'est qu'au moment de la conquête, ces hommes étaient soutenus par le sentiment exaltant d'être des bâtisseurs d'empire, seuls responsables devant l'Histoire comme devant la République. Leur autonomie était réelle, car leurs plus hauts responsables se rendaient parfaitement compte que la conduite à tenir pour appliquer concrètement telle politique ne pouvait s'apprécier que localement. La région une fois normalisée, ce pouvoir leur fut en grande partie retiré. Il ne s'agissait plus en effet de conquérir des



territoires et des cœurs, mais de gérer des ressources et d'administrer des sujets !

Cette interprétation se trouve confirmée par une analyse comparative avec la région du Sambirano, dans le Nord-Ouest de l'île. Gallieni, au moment de la prise de possession de la Grande Ile, a mené, selon les régions, simultanément deux politiques contraires : en général, priorité était donnée à l'exploitation économique, et une administration directe, peu soucieuse du politique, était mise en œuvre ; mais dans les régions — comme celles de l'Ouest ou du Nord-Ouest — où il apparaissait que ce type de domination risquait de mettre en péril la réussite économique amorcée ailleurs, on a su rapidement jouer du politique et utiliser à son profit tout le système hiérarchique en place — que l'on a maintenu dans ses privilèges —, aussi longtemps que sembla durer ce risque. Mais dans le Sambirano, tout danger de révolte étant écarté dès la fin de l'année 1899, l'administration estima qu'il convenait d'en finir avec la phase de pacification et d'entamer celle de l'exploitation du pays. Or, il est advenu que là où la seule logique de l'exploitation a ainsi rapidement prévalu — tant du côté du colonat que des autorités, même si leurs pratiques et leurs motivations différaient —, les bases de l'économie capitaliste (une population devenue libre de vendre sa force de travail) ont pu se mettre en place. Là au contraire où, comme dans le Menabe, la logique de domination était restée prédominante, son succès même — la pacification du pays au moindre coût, économique et humain — a condamné la production capitaliste à n'être que comme « plaquée » sur un système socio-économique qui a pu se maintenir, libre de ne pas vendre sa force de travail. Le passage de la logique de domination à la logique d'exploitation s'est effectué trop tard, et la colonisation s'est trouvée entravée — et finalement étouffée — par son problème de main-d'œuvre (*cf.* Schlemmer, 1986).

Ce passage d'une logique à l'autre s'est produit partout : il correspondait à une nécessité. C'est au moment où il est franchi que se règle, du même coup, la question de la domination des esprits par les idéologies favorables, ou hostiles, à la colonisation : jusque-là, des sentiments généreux trouvaient leur nourriture ; soit selon une éthique du chef qui relève plus de la tradition bonapartiste que jacobine, mais ne lui est pas forcément contradictoire ; soit selon une morale plus proche de celle des « hussards de la République », d'égalité de tous par l'instruction et de liberté à conquérir pour tous les hommes. Mais, une fois le passage à la logique de gestion accompli — et même si l'on ne s'en rend compte que bien plus tard —, la France d'Outre-Mer n'a plus grand-chose

de bien exaltant à offrir aux âmes nobles et aux idéaux républicains !

En somme, ce que l'étude particulière d'un cas concret de l'histoire coloniale nous permet de comprendre, c'est pourquoi la conviction, l'engagement ont ainsi basculé d'un camp à l'autre : il nous fallait opposer le *moment de la conquête*, qui implique une logique de domination politique, favorable à ce que Max Weber appelait « une éthique de conviction » (orientée selon la primauté des fins poursuivies), et le *moment de la gestion*, qui implique une logique d'exploitation économique, favorable — au mieux ! — à ce que Max Weber appelait une éthique de responsabilité (orientée selon la primauté des moyens mis en œuvre).

#### RÉFÉRENCES DES OUVRAGES CITÉS

- DESJEUX (D.), 1979, *La question agraire à Madagascar*, L'Harmattan, Paris, 195 pp.
- GALLIENI (Gén.), 1897, « Kabary aux Betsileo », paru au *Journal Officiel* du 23 septembre 1897, p. 1000.
- 1898, *Instructions du 22 mai 1898 sur la pacification de Madagascar*.
- 1928, *Lettres de Madagascar*, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 195 pp.
- GIRARDET (R.), 1972, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Le Livre de Poche, coll. Pluriel, Paris, 1979, 506 pp.
- REY (H.), 1947-48, Le folklore Menabe, *Bulletin de l'Académie malgache*, Tananarive, vol. 28, pp. 108-114.
- SCHLEMMER (B.), 1983, *Le Menabe, histoire d'une colonisation*, ORSTOM, T.D. 164, Paris, 267 pp.
- SCHLEMMER (B.), 1986, « Les royaumes sakalava et la colonisation — hypothèses pour une recherche comparative — », in AUGÉ (M.), ed., *Afrique plurielle, Afrique actuelle*, Karthala, Paris, 272 pp., pp. 241-251.

#### Références des archives citées

- Cercle de Maintirano, 1898, Réponse de Gallieni, Archives Nationales, dépôt des archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence (désormais en abrégé : A.O.M.), dossier 2 D 132 A.

Cercle de Morondava, 1906, A.O.M., 2 D 171 B.  
Cercle de Morondava, 1907, A.O.M., 2 D 172.  
District de Belo-sur-Tsiribihina, 1943, A.O.M., 2 D 60 D.  
Province de Belo-sur-Tsiribihina, 1927, A.O.M., 2 D 60 C.  
Province de Maintirano, 1929, A.O.M., 2 D 132 D.  
Région de Morondava, 1932, A.O.M., 2 D 177 bis.

**e** sclavage,  
colonisation,  
libérations  
nationales



ÉDITIONS L'HARMATTAN

## LABOUR Capital and Society / TRAVAIL Capital et Société

### Editor / Rédactrice en chef

Rosalind Boyd

### Editorial Committee/Comité de Rédaction

Pierre Beaucage, Université de Montréal

Paresh Chattopadhyay, Université du Québec à Montréal

Dolores Chew, Marianopolis College

Michel Duquette, Université de Montréal

Myriam Gervais, Université du Québec à Montréal

Maimire Mennasemay, Dawson College,

Book Review Editor, Rédacteur compte rendues

Sam Noumoff, McGill University

LABOUR Capital and Society invites contributions in English or French on diverse aspects of labour research. Please address your correspondence to:

### The Editors/Rédacteurs en chef

*LABOUR Capital and Society / TRAVAIL Capital et Société*

Centre for Developing-Area Studies

3715 rue Peel

Montréal, Québec, Canada

H3A 1X1

Si vous avez un article, un compte rendu ou un résumé de projet de recherche que vous aimeriez voir publié dans notre revue, TRAVAIL Capital et Société, veuillez nous écrire à l'adresse ci-dessus.

SUBSCRIPTION RATES can be found on the back page.

Pour LES PRIX D'ABONNEMENTS veuillez voir la dernière page.

The journal is indexed inter alia in *Alternative Press, Applied Social Science Index & Abstracts (ASSIA), Development Contents, Dev/Education Exchange, DEVSIS, Geography Abstracts, PAIS, Sage Human Resources, Social Science Citation Index, Sociological Abstract, UNESCO Bibliography of Social Sciences and the World Agriculture Economic and Rural Social Abstracts.*

# ESCLAVAGE, COLONISATION, LIBÉRATIONS NATIONALES

## De 1789 à nos jours

*Colloque organisé les 24, 25 et 26 février 1989  
à l'Université Paris VIII à Saint-Denis*

par

**L'AFASPA**

Association française  
d'amitié et de solidarité  
avec les peuples d'Afrique

**le COMITÉ 89 en 93**

créé à l'initiative  
du Conseil général  
de la Seine-Saint-Denis

Publié avec le concours de la Mission du Bicentenaire  
de la Révolution française et des droits  
de l'homme et du citoyen

**Editions L'Harmattan**  
5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique  
75005 PARIS

# ESCLAVAGE LIBÉRATION

De 178

*Colloque organisé  
à l'Université*

**L'AFASPA**

Association française  
d'amitié et de solidarité  
avec les peuples d'Afrique

Publié avec le concours  
de la Révolution  
de l'

Photo de couverture : Michaël GAUMNITZ

© L'Harmattan, 1990

ISBN : 2-7384-0635-1

Ed  
5-7, rue